

QUESNOY SUR DEULE

COMPTES PAROISSIAUX

retrouvés servant de couverture aux registres paroissiaux

1520, 1620, 1648, 1664

1520

[Feuillet coupé en deux dans sa longueur]

...tes q~ sont et rdent~ p~ declaration
...DU PONT et Pasquier SECREVE come~
...gouverneurs de la cappielle
...Dame de Quesnoÿ sur le deulle
...entieremet~ q~ p~ lesdis ministres
...pt paie et aussÿ delivre depuis
...le jor~ du mois de septebre~ a°
...huit jusques a la redition de che
...quÿ se rdiret~ le XXXe jor du
...aoust a° XVC vingt et se fait
...onpte a monn~ de Flandres
... la L. et XII drs por~ le gros come~

...la recepte faitte p~ le dit
...PONT a cause de dete(?) vete~ des
...a toe(?) et des garbes de luÿ
...ladte cappielle vendues acrq~(?)
...tamps de che pnt~ compte~

...s recupt de Thomas LE MAH~
...bes de lin de lan XVC dix huit
...dues por III s X drs le pieche et
...garbe porte recept..... XI L. XIII s X drs

Item recupt de Jehan DE...
les garbes de blee de lan...
a luÿ veduesé por~ X drs le p...
ÿ a eult XLVIII garbes por~...

Item recupt de Grard MO...
garbes de lin de lan XVC...
luÿ vedues~ por~ II s le pie...
solz sur le tout et en ÿ...
por~ ce recupt.

Item recupt de le vesve...
por~ les garbes de blee...
a luÿ vedues~ por~ XI drs...
y eult XLVIII garbes por~...

Item recupt de Jean DE...
ung mustiel a luÿ ved~...

Item recupt dudt Jehan...
pieches de cher de por...
vedues~ por~ ce recupt.

Recupt dudt Jehan a cause...
por~ ce recupt.

Premiere some~ de recepte mote~ a...

[Feuillet]

Senseult aultre recepte faitte p~ le dit Adryen DU PONT a cause de le vete~ des petites candielles et des biens dones~ a ladte cappielle vedus~ sur les rentes au prouffit de ladte cappielle come~ cÿ apres sera declare.

En premiers Rcept~ a cause de ladcte vete~ desdts candielles et des biens dones~ a ladtes capielle vedus~ sur les mures(?) come~ et est por~ che recept~ por~ le mois de septebre~ a° XVc dix huit cet~ XVs III drs

Recept~ por le mois octobre..... ceut XII s

Recept~ por le mois de novebre~..... ceut XIX s II drs

[...Avec dates de l'ancien calendrier faisant commencer l'année le 1^{er} avril...]

Item recept~ por~ le mois daoust audit an (1520)..... VII L. VI drs

III^e Some~ de recepte faitte p~ le dit Adryen mote~ a LXIX L. IIII S II drs

Et toute some~ de recepte faitte p~ le dit Adryen DU PONT porte a la some~ de cent LXVI L.

Sensiuelt les paies et delivranches faittes p~ le dit Adryen DU PONT durat~ le tamps de che pnt~ compte quy sont a deduire sur la recept devat~ dic~ /

En pmiers~ paie a Jehan LECOCQ chirier demourat~ a Lille por~ avoir livret le chire asscavoir estameurs(?) por~ la ditte cappielle et aussy por~ avoir livre des cadeielles por~ le cadelyer~ et aussy por~ avoir livre des petites cadielles~ asscavoir tout che a este livre a plusieurs fois por~ che paie le XXIXe jor~ du mois de decebre~ a° XVc XVIII..... VII L.

Item paie ecore~ audit chirier a le cadeber(?) a° XVc XVIII..... IX L.

Item paie ecore~ audit chirier le IIIle jor~ de maÿ a° XVc dix neuf..... IX L.

Item paie ecore~ le Ve jor~ doctobre audit an audit chirier..... XII L. V s

Item paie a Jacqs~ PLOUVIER por~ avoir fait et livrez ung cornet por~ estedre~ cadelles~..... VIII s

[Feuillet]

Item paie audit Pie~ por~ avoir livre du poivre..... X drs

Item paie audit Pie~ pour avoir livre de le moustarde por~ le dit disner..... XVI drs

Item paie a le feme Ricquier LE MAH~ por~ avoir livre chincq pintes de cauler(?) paie..... XVIII drs

II^e Some~ de paie rce~ p~ le dit Pasquier mote~ a XXXV L. XVII s VIII drs

Aultre paie faitte p~ le dit Pasquier au tamps de ce pnt~ compte.

Item paie a Gilles LE PIERS marglisseur de legle~ dudit Quesnoÿ en argent le some~ de..... XXX L. VI s IX drs

Item paie ecore~ audit Gilles LE PIERS marglisseur..... XIX L. XIII s III drs

Item paie ecore~ audit Gilles LE PIERS glisseur~..... VIII L.

Item paie au clercq por~ avoir sone~ les morts mains(?) des caritables tspasses~ au taps~ de ce pnt~ copte~..... XIII s

III^e some~ de paie faitte p~ le dit Pasquier mote~ a..... LVIII L. XIII s

[Détruit]

Item [...] audict acater le(?) [...] les deux tmes~..... IIII L.

Item paie a Pie~ DE BAILLEUL por~ avoir escript ces pns~ coptes~ en double notter et rassemblez~ les pties~..... XXXVI s

III^e some~ de paie fce~ p~ le dit Pasquier mote~ a..... XXV L. XVI s

[Détruit]

aoust [...] mestre Phles THEVELIN cure dudt Quesnoÿ et p~devat~ Pie~ DE BAILLEUL lieuten~ de Grad THIEULAIN baillÿ dudt Quesnoÿ et de Atone~ DE COTIGNIES baill~ de St Michiel lesquels ont sinet les presens comptes~

Signatures de :

- Ita est THEVELIN pbr~ et curat^o du Quesnoy
- Pie~ DE BAILLEUL
- A. COTIGNIES cynes

[Feuillet]

Du filz Dion~(?) CHRIGORE(?)..... II s

De Hellin LE SAGE..... II s

De Jorge BERTIN et se feme..... IIII s

De Prelu(?) LE CONTE et sa feme..... IIII s

De Pasquier SECREVE et sa feme..... IIII s

De Pasquier DE LE FORTRIE se feme..... IIII s

De Pierequin HAZE et sa feme..... IIII s

De Plove~(?) LE MRE~.... II s

De Jehan DESRUMAULX se feme..... IIII s

De Pie~ COUSIN et se feme..... IIII s

De Pie~ DE LE VAL et sa feme..... IIII s

De Caterine HOVART..... II s

De Haquin LE FEBVRE dit Risslart(?)..... II s

De Jehan ROMON sa feme..... IIII s

De Jehene DE LOBIEL..... II s

De Vaseline BRUNIELLE..... II s
De Jehan LE MAY(?) et sa feme..... XII s
De Abrose~ LE SAGE et se feme..... IIII s
De Margheritte CORNILLE.... IIII s
De le feme Jehan LE MAH~..... II s
De Jacqmart~ FOURNIER..... II s
De Deniel DU CHEMIN por~ lan XVc XIX et por~ lan XVc vingt et XXI por~ luÿ et sa feme..... XII s
De Creton TEVELIN..... IIII s
De Tonette DACHY..... II s
De Noël PLOUVIER et se feme..... IIII s
De Cateraine leur fille..... II s
De Pierone~ CABIER~..... II s

IIIle some~ de recepte monte a..... XX L. II s VI drs

Senslt~ la recepte des caritables por~ lan XVc dix neuf

Premiers de Creton LE MAH~..... II s
De Marion DEMUERTE(?)..... II s
De Jehan LE HOUCQ et sa feme..... VIII s
De Noël DU PRET(?)..... X s
De le feme Mah~ HOVELACQUE..... II s
De pAsquier DE LE FORTRIE et se feme..... IIII s
De Pie~ DE BAILLEUL et se feme..... IIII s
De Jehan POLLET..... II s
De Pierone~ LE..... II s
De le feme Pie~ THEVELIN..... II s
De Jehan HACOUL et sa feme..... V s
De Noël DU BOS sa feme et sa mere..... VI s
De Phles BILLAU et sa feme..... IIII s
De la vesve MARTIN..... II s
De Ploue(?) MARTIN..... II s
De clemece~ MARTIN..... II s
De Jenette MARTIN..... IIs
De Pie~ LE MAH~ et sa feme..... IIII s
De Jacqemine~ sa seur..... VI s
De Jehan LAIGNIEL et sa feme..... IIII s
De Robiert CLARISSE et se feme..... VIII s
De Martin OLLIVIER et se feme..... IIII s
De Lotart DU BOS et se feme..... IIII s
De Jehan HOVELACQ..... II s
De Athone~ DU RIBREUCQ se feme..... IIII s
[Feuillet]
De Pie~ HAZE et sa feme..... VIII s
DE Jossine VIENE..... II s
De Pierone~ JORRE..... II s
De Pie~ DE LE BARRE et sa feme..... IIII s
DE Jehene DE LE BIECQ.... IIII s
De Loys DELEBIECQ et sa feme..... IIII s
De Pierart DU BOS et se feme..... IIII s
De Jehan MARTIN et se feme..... IIII s

De Athone~ MARTIN et se feme..... VIII s
De Stienne(?) LAEMANT(?)..... II s
De Robine DOLIN(?)..... II s
De Jehan DESRUMAULX et se feme..... VIII s
De Marone ERMINETTE..... II s
De Gillebert(?) LE MAH~..... II s
De Margheritte BILLAU..... II s
De Collart HUGHELOT..... III s
De Jehan ROMON et se feme..... III s
De Pie~ DE LE HAYE et se feme..... III s
De Jehan PARET et se feme..... III s
De Guillebert PLANTEFEVE..... III s
De Luc CATRIE..... II s
De le vesve Jacqs~ DU BOS..... III s
De Srestene(?) LE FEBVRE..... II s
De Rollant DE QUESNOY sa feme..... III s
De Venette MARTIN..... II s
De le vesve GRICH~(?)..... II s
De Pierone~ DESRUMAULX..... II s
De Houcette DESRUMAULX..... II s
De le vesve DE LOBIEL..... II s
De le vesve HAEBROUCQ et por~ son marÿ..... VI s
De Martin DE MARCQ(?)..... III s
De Jehan DE LE VOYE et se feme..... III s
De Monette~ et Tonette.... III s
De Engheran LE DUC et se feme..... VIII s
De Gilles LE PERS et se feme..... III s
De Jehan PLANTEFEVE et sa feme..... III s
De Jehan CLARISSE et se feme..... III s
De Michiel MARTIN..... III s
De Jehene TITEGAT..... III s
De Jehan DU PLIET(?)..... II s
De Pie~ SIX et se feme..... III s
De le feme Jehan DE LE MOTTE..... II s
De Jacqs~ PLOUVIER et se feme..... VIII s IX drs
De Margo GHESQUIERE..... II s
DE Barbe GHESQUIERE..... II s
De Plouq~(?) DE HALLUIN..... III s
De Athone~ LE TOLIER(?) sa feme..... VIII s
De Jehan LE MAH~ et se feme..... III s
De Jacqs~ LE MAH~ et se feme..... III s VI drs
De Frachois~ LE MAY et se feme..... III s
De Sire(?) Xprestien BOGHER(?)..... II s
De Mahieu DE LE FRELIN(?)..... II s
De se fille..... II s
De Jenette DAUCHY..... II s
De Pie~ HANCQUART et se feme..... III s
De Caterine DE LE BARRE..... II s
De Michiel BOBART~(?) et se feme..... VIII s

1620

Pour le testament a la feme Piere DE LE VOYE..... XX s
Pour celuy de la femme Charles LE MAHIEU..... XL s
Pour celuy de la femme Jacques LESCORNE(?)..... XX s
Pour celuy de Martin DE BAILLEUL..... XX s
Pour le testament Marie MALBEZIN..... XII L. X s
Pour celuy de la ves~ Cornille LE CONTE..... XX s
Pour celuy de Jacqs~ MARTIN..... X s
Pour celuy de Anthoine BAUVIB..... X s
Pour celuy de Michiel GUILBERT..... X s
Et pour les testamentz de Barbe DOMESENT et de Piere BILLAU de chun X s icy..... XX s

II^e some de recepte..... LXIX L. V s VIII drs

Donnations faictes par plus~ persoes~ au prouffict de ladte chapelle d[...]

De quelque bonne personne [...]
Encoires d'une aultre [...]
Pour aultre [...]
Encoires d'une autre [...]
Pour aultre personne..... XX s
Encoires d'une aultre..... XII s
Aussy aultres personnes..... VI L.
De Madame DE MAILLY..... VI L.
Aussy daultres personnes..... XII L.
Encoires de Madame DE MAILLY..... LXXII L.
De Anthoine LAMBIN..... LX s
Encoires daultres personnes..... XII L.
Et encoires d'une aultre..... L s
Sy Antoine encoires receu de donatio~ fct a ladte chapelle..... IIII L. XII s

III^e some [...] XLI L. XVIII s

Aultre recepte de ceux aiant faict soner~ les grosses cloches faisans les service et funerailles

Pier~

[...] l'ame de feu Gilles [...]..... IIII L.
Receu du svic~ de la femme Vinchent DESBUISSONS pour une demie heure..... XL s
Receu du svic~ feu Jan LEHOUCQ pour aussy demie heure..... XL s
Pour le svic~ de la femme Me Michiel DUBRUCQ pour une demie heure..... XL s
Receu du svic~ de la feme Loys PLANTEFEVE coe~ dess~ XL s
Pour le svic~ Mademoiselle LA FOLIE pour une heure..... IIII L.
Pour le svic~ feu Jacqs~ LE COCQ pour demie heure..... XL s
Receu pour le svic~ de la feme Pierre DE LE VAL pour demie heure..... XL s

Pour le svicẽ de la mere Nicolas CAPOẽ pour dyeẽ heure..... XL s
Pour le svicẽ la vesẽ Jan LALLEMAND pour demie heure..... XL s
Pour le svicẽ feu Jan DU FLOCC porẽ dyeẽ heure..... XL s
Et porẽ le svicẽ de feu Pierre LE BECQUE qẽ fut filz de feu Anthoine pour une heure avoit estees sonnees lesdtes cloches..... IIII L.
Prẽ la sonerieẽ au svicẽ de Martin DE BEAUMARETZ..... IIII L.
Prẽ le svicẽ Jan DU MONT..... XX s
Et porẽ celui de la feme dudt DE BEAUMARETZ..... IIII L.

IIII^e someẽ de recepte..... XXXIX L.

Receptes faictes a raisẽ des porchasẽ que ont estez fct parmy ladte eglise pour lagte chapelle.

Preẽ

Leve du bachin de lagte chapelle le XVe jour daoust XVlc XVII..... XXVI s
Leve dud bachin le XXXe doctobre XVlc XIX..... XXXII s
Encoires leve le VIIIe de septebreẽ XVlc XX..... XXIIII s
Le jour Monsre St Michiel dud a ecoiresẽ..... XXII s
Le VIIIe de decembre aud an ecoirsẽ leve..... XXII s
Aussy le jour de noel aud an leve dud bachin..... XXIIII s

[Feuillet]

[...] GHURE(?) pour noef auesẽ et demie de damas a IX L. laune et pour cinq auesẽ de toile rouge a noef patrsẽ laueẽ le tout employe en ornement de ladte chapelle, icy pour le tout paye la soeẽ de..... IIIIxx X L. X s

A Josse BECQMAN bailly pour XVIII alnesẽ de galons aussy pour un eshvier(?) de file de soye et pour file a coudre pour lesdts ornemens icy en mise..... LXV s

Pour un lot de vin faict pntẽ aud BECQMAN pour la fachon d'une cappe de damas blacqẽ pour ladte chapelle icy..... XXXII s

Le XIXe de juing XVlc XV paye pour trois aunes de cramoisy bleu, employe a faire un guidon en ladte chapelle a VII L. XV s laune faict et icy la somme de..... XXIII L. V s

A Martin DOUE le VIIIe de septembre XVI XV pour avoir paint et dore led guidoẽ paye..... XXXII L.

A Jan STRUPART marchan a Lille pour unze anesẽ de fringe blanche et jaune a XI patzẽ laune y comprins la soye bleuwe paye.... XII L. IX s

Le Ve de juillet XVlc XX paye aud Martin DOUEZ pour avoir paint cinq mistres de Nre Dame sur armoisin..... XLI L. X s

Le Ve de septembre dud an paye a Jacques DESBONNETZ pour avoir fait un tableau de bois avecq les mollures contematẽ les pardons indulgenẽ et privileges de la confierie du saint rosaire de la vierge Marie paye..... XX s

A Jan PETIT pour fringes et soye de rouge cramoisy et bleu a luy paye suivant son billet et quictanẽ y coprinsẽ un lot de biere pour le tout paye la someẽ de..... XI L. XVIII s

Audt Martin DOUE le XXVIIe de septembre XVIc XX pour la peinture des poires et bastons et aussy les croix paye..... L s

Paye pour cincq long bastons destes croix..... LXXV s

Aud GHURE(?) pour trois quartz et demy darmoisins bleu paye..... VI L. XVI s

Aud GHURE(?) le XXe de janvier 1621 pour deux aues~ et un quartier d'armoisins blanch employe es banerolles de lagte roserie a ladvenant de VII L. XV s laue~ paye la soe~ de..... XVII L. VIII s IX drs

Aud BECQMAN bailly pour soye a couldre lesdtes banerolles paye..... XI s III drs

A Franchois FAUCOPRE~ pour cincq petitz bastons a porter lesdtes banerolles paye..... XXX s

A Josse LE NOIR pour avoir livre cincq long bastons pour porter lesdtes banerolles p~..... L s

Aud Martin DOUE pour avoir paintz aultres cincq mistres de Nre Dame sur led armoisins blacq~..... XXXVII L. XI s

A Anthoine LE CLERCQ grossier demourant a Lille pour deux aues~ et un quart darmoisins rouge cramoisy pour faire lesdtes bannerolles paye..... XX L. VI s

Aud Jan PETIT pour XVIII alnes~ de frinche soye cramoisy rouge et blanches paye..... X L.

A Anthoine PETRINK pour XIII aues~ et demie de reubans mis ausdtes banerolles p~..... IX s

Aud BECQMAN pour soye quil Antoine livres a coudres lesdtes banerolles paye..... XII s

Aud Josse LENOIR pour encoires cincq longz batons a porter lesdtes banerolles p~..... L s

Aud Franchois FACOPRET~ pour cincq petitz bastons parmy les poires aussy pour lesdtes banerolles p~..... XXX s

Aud Martin DOUE pour sur aultres cincq banerolles avoir estees peintes les[...]

1648

Prezente ce present compt par Martin (...) et Hubert SIEGIER mergliseur du Quesnoÿ (...) et illustre Sr messire Phles DE MAILLY chlier~ marquis du Quesnoÿ, Viscourt, d'Epes, Sr de Blangÿ (...) au Bois, du Pay rech~(?) m^e Anthoine LE RICHE pasteur (...) m^e Vinchent TOURNEMINE jadis pasteur, pns~ Jehan (...) MAISRE, Anthoine COISNE, Jean LAMBIN, Albert (...) Jean DU QUESNOY et Jean DESREUMAULX eschevins de la Srie dult~ Quesnoÿ ce XIXe de juillet an XVIc soixante et ung.

Compte que faict pour son acquit et descharge Martin PLANTEFEBVES mergliseur de l'eglise paroissiale dü Quesnoÿ sur la Deusle de tout ce entierement qu'il at recue, manié et distribué des biens, rentes, des testamens, dismes, louages et pourchas venus au prouffit de lade~ eglise pour les termes escheus an XVIc quarante sept et quarante huit lequel compte se fait a monnoÿe de flandre a scavoir vingt soulz p~ pour la livre et come particulierement sensuult.

Sensuult la recepte des rentes deues a lagte~ eglise escheue au terme de St Remÿ des ans XVIc quarante sept et quarante huit.

*Il prend bien selon le compte precedent – ordinaire
(...) avec (...)*

Recue des heritiers de feu Marie LE COMTE fille de feu Jean pour rente qu'elle doibt sur sept cens ou environ de terres venant des hoirs Jean CORNIL tenu du fief de Meurchin tenans de deux sens aux terres des hoirs Jacques DEMAZIERES et au camps Manel doibt chun~ an XX drs ob. S'en est recue pour lesdts années..... III s V drs

Des hoirs Franchois MUETTE enffant de feu Franchois demeurt~ en Lille pour rentes quilz doibvent sur le lieu de Gauvennerie au Quesnoÿ portant chun~ an IX s VI drs pour ses années..... XIX s

Modo Ma^{elle} DE VIS(...) BONTE (ou Houte)

Des hoirs feu le Sr DE LA FOLLIE par achapt en faute des hoirs Guilbert GUESQUIERE come en apert par lres~ passé pard~ baillÿ et eschevins du Quesnoÿ en datte du XVIIe de 7bre 1587 sur leur lieu et tres~ de la Fafardrie tenus de Meurchin doibvent par an VII s receu pour lesds deux ans..... XIII s

Jean DE LESPINE occuppr~

Des hoirs Jean GUESQUIERE filz de feu Martin sur ung bonnier de terres a laboeurs ten~ des enffans de feu Jacques VENDEVILLE pour rente sur leur lieu des Billecocq doibvent chun~ an VI drs recue..... I s

Estienne DU PONCHEL occuppr~

Des hoirs Melchior RAMERY par achapt pour la moictie et les enffans de feu Jean LE HOUCQ pour laultre moictie venant par achapt des enffans Pierre DE LE BARRE sur leur lieu quilz ont tenant au chemin quÿ maisne dult Quesnoÿ a la Justice de Comines et laultre lieu apperten~ auld Melchior tenus de Messieurs de St Pierre en Lille doibvent chun~ an V s VIII d recue pour lesds deux ans..... XI s IIII drs

Nicola PLATEL occuppr~

Lesds hoirs Melchior RAMERY par achapt quil en at ft~ led~ Melchior des hoirs Pierre BERTHE pour II s X drs de rente sur leur lieu tenant auld aultre lieu icy dessus daultre au chemin menant vers le Bois le Drut icy lesdts deux ans..... V s VIII drs

Gilles LE PLAT dict Tries et Jacques MONGTAINE pour rente donnée a ladte eglise sur une masure gisante au Marq~ en Baroeul tenant du lez de Marq~ a lherit~ des hoirs Anthoine BOUTTILLIER a la terre Monsieur DE VILLERS d'ung loing et a lherit~ de ladte Da^{elle} DESTOMBES portant chun~ an XX s recue pour lesds deux ans..... XL s

De Monsr DU QUESNOY et de Monsr DOOSLOVE(?) pour IIII s de rente quils doibvent sur une mazure devant le presbitaire du Quesnoÿ et tenus de la Srie du Gavre contenant IIIIc XXXII petites vges~ dont en appartient ault Sr du Quesnoÿ IIC XXIII vges~ aussÿ petites doivent chun~ an IIII s pour lesdts an..... VIII s

Des vesve et hoirs Pierre AGACHE pour rente quils doibvent sur XIIIIC de terres tenus de St Michiel tenant a leur jardin, daultre a lherit~ du Sr DE LA LOIRIE quil at acquis des hoirs GUERBODE et au chemin menant du Quesnoÿ a la Justice de Comines doibvent chun~ an III s III drs recue pour lesdts II ans..... VI s VI drs

Desdts hoirs pour Vc de jardin tenus de St Michiel et tenant de deux costé aux herit~ dult Sr DE LA LOIRIE acquis come dessus doibvent chun~ an XIII drs I ptie~ recue pour II ans..... IIs II drs ob

Desdts hoirs pour rente quils doibvent sur Xc de terre De Le Becque tenant au grand chemin de Warneston devant le vieu lieu laissée dult feu Pierre aussÿ tenus aussÿ de St Michiel tenant au petit prez desdts hoirs et a la voye quÿ maisne dult Quesnoÿ vers Deullesmon doibvent chun~ an II s III drs recue pour lesdts deux ans..... IIII s VI drs

Encor desdts hoirs sur leur vieu lieu et jardin nommes Les Becques gisans au boult de la chaussée dult Quesnoÿ vers Warneston contenant XII c doivent chun~ an II s IX drs recue pour lesds ans Vs VI drs

Desdts hoirs de feu Jaspert DU PONCHEL par achapt de Felix LAMBERT pr rente quils doibvent chun~ an sur VII c de terres tenant au susdt chemin, ausds X c dherit~ et aussÿ a la voye doivent chun~ an XIX drs I ptie~ icÿ recue pour lesdts ans..... III s II drs ob

Des hoirs Isaacq CRESPIEN par achapt en ft~ de Paul DESCAMPS et Martinne CLARISSE sa feme sur leur lieu quils ont tenus de St Pierre en Lille pres le Bois de le Drut doibvent chun~ an V s pour lobiit DU QUESNE recue pour lesdts deux ans..... X s

Des ministres des pauvres du Quesnoÿ pr rente que lesdts pauvres doibvent a ladte eglise sur III b de terres ou environ baillié en arrentement et les tiennent des hoirs Jean HOVELACQ et les hoirs Mag^{ne} CORMONGT^{NE} dit TURPIN doibvent chun~ an XXXIII s recue pour lesdtes deux années..... LXVI s

Et doivent XII drs de relief a la morte de lheritier

Jean ROUZE occuppr~

Du Sr Jean Bap^{te} DE LANNOY par achapt quil en at ft~ des hoirs Nicolas VIVIEN a cause de Isabeau PARMENTIER sa feme pour XIX c de terres nommées des Estocques tenus de St Michiel doibt chun~ an III s icÿ recue pour lesdtes deux années..... VI s

Phles DU RIEZ occuppr~ - Modo a P. GHOMAN

Des hoirs Anthoine LAMBIN par achapt qu'il en at fait des hoirs Gilles LERNOULD pr une rente sur une mazure gisante a la Foeullerie tenus de Wamberchies dit Leurenghin tenant au Toucquet du Fourquespire et au chemin allant au viel lieu des Clarisse doibt chun~ an VI drs recue por pour (sic) lesdtes II années..... I s

Jacques COISNE occupr~

Desdts hoirs de deffuncts Phles et Jean LE MAHIEU sur VIIIc de terres venant parcidevant de Jean DEFFONTAINE tenus du Quesnoÿ tenant au chemin quÿ maisne du Toucquet le Leu, et de deux sens aux herit~ desdts hoirs Anthoine LAMBIN doibvent chun~ an XII drs recue pour lesdts deux ans..... II s

Pasquier HELBAUT occupr~

De Michiel CARDON demeur~ a Lille par achapt quil en at fait des hoirs Nicolas BONTE et de Helaine DE LE VAL sa feme pour VI s de rente quil doibt chun~ an sur demÿ bo de terres tenus de Marq^{tte} et a la terre acquis de Michiel URSIN et Peronne DE HALLUIN sa feme a la charge de luÿ faire son obit chs~ an icÿ pour lesdtes années..... XII s

(I^e some)

[MANQUE DES PAGES]

Lesds hoirs Marie HOVELACQ pour VI c X vges trois qtrons de terres a laboeurs haboutant vers bize (blanc) d'aultre a aultres VIc par le partaige aussÿ assigné a ladte Marie

Mem~ que le relief est deu

Pour lesquels herit~ appartenant ausdts Pierre et hoirs Marie HOVELACQ procedant come dict est des subnoms LAIGNEL, Pierre CLARISSE, Paul DE LE VOYE et Phles MILLE doibvent chun~ an ung sol p~ icÿ pour lesdts deux ans de toutes lesdts pties~..... II s

Ledt Pierre HOVELACQUE pour XII c de laboeurs procedans de Francois et Jean DU BOIS ten~ de deux sens aux terres de la cense Despret et d'aultre sens ausdts VIIIc XVI vges dudlt Pierre tenus de la S^{rie} du Quesnoÿ doibt chun~ an VI drs icÿ pour lesds deux ans..... I s

Ledt Pierre HOVELACQUE par achapt quil en at ft~ de sa sœur Marie le XVII^e jour de septembre an XVIc trente pour VI c procedans aussÿ desdts DU BOIS acceptées par Olivier BENTIN par une seconde vente tenus de la S^{rie} de St Michiel icÿ pour deux ans..... VI drs

Les hoirs de Mag^{ne} CORMONTAIGNE dict TURPIN vesve de Mathias LE THERY pour IIII c de terres a laboeurs par elle acquises le VI^e de juillet XVIc XXII des vesve et effans de feu Francois DOIGNIES, prins du lez de midÿ en une pieche de XXVIII c le surplus tenus de la S^{rie} du Quesnoÿ haboutant lesdts XXVIII c du lez de solleil couchant au chemin menant du Quesnoÿ a la Croix au Bois et du lez de bize et France aux herit~ de Monsr DU QUESNOY doibvent chun~ an XVIII drs icÿ pr lesdts ans..... III s

Les effans de feu Jan PARENT pour ung cent ou environ de terres quy estoit pcidevant~ ung bocquet et que occupe a pnt~ Anthoine DONZE haboutant vers solleil couchant a lherit~ Denÿs DESCANTS~ par sa feme Marie TOURNEMINE, daultre a pareille portion de terres apparten~ aux subnoms DE LA FOSSE et en partie a lherit~ des effans Olivier DESCAMPS doibvent par an

Lesdts du subnoms DE LA FOSSE pour ung pareil cent de terre pnt~ bois haboutant a aultres terres susdtes DE LA FOSSE et daultre ausdts effans Jean HOVELACQUE doibvent chun~ an icÿ pr II ans

Ile some~ de recepte
XXXVI s IIII drs ob

Sensuivent les rentes appartenantes a ladte eglise eschues au jour de St Remÿ XVIc quarante sept et quarante huit.

Primes

Jean DESCAMPS a des~ rente (?)

De Franchois LE HOUCQ filz de feu Hubert pour cinq havots d'avoine mesure Quesnisiene que doibt chun~ an sur VIII c II vges de terres tenues de la S^{rie} du Gavre dict Desmagiet en suite d'ung tiltre de l'an 1416 reposant au ferme selon aussÿ les anchiens comptes de ceste eglise icÿ pour l'an XVIc quarante sept ladte avoine at esté adjuger a VIII L. II s X drs VIII de ptie~ la raziere porte icÿ.... VIII L. XVIII s VI drs ob ung XXX^e

Et pour lan XVIc XLVIII a le avoine at este adjuger a VII L. XVI s VIII drs la raziere port.... IX L. XV s

Pierre DE LE CAMBRE

Des hoirs Franchois MUETTE filz de feu Frans~ pour deulx razieres d'avoine par an ditte mesure quils doibvent sur le fief de la Gauwdierie gisant audt Quesnoÿ tenus de la S^{rie} de Wamberchies recue pour ledt an quarante sept.... XIII L. V s VIII drs qrt de ptie~

Et pour lan quarante huit.... XV L. XIII s III drs

Pierre DESQUIENS

Des hoirs Franchois POUILLES pour III havots et ung quart d'avoine quils doibvent sur III bo l qtron de fief nommé le fief du Brug seant entre le grand chemin menant a Warneston et la pidsente menant du Quesnoÿ a Deullesmont recue pr ledt an XVIc XLVII.... V L. XVI s VI(?)

Et pour lan XVIc XLVIII.... VI L. VII s III drs ob

De Monseigneur DU QUESNOY pour deux razieres d'avoine quil doibt sur la S^{rie} dudt Quesnoÿ mesure quesnisiene s'en est recue pour lan XVIc XLVII.... XIII L. V s VIII drs qrt de ptie~

Et pour l'an XVIc XLVIII.... XV L. XII s III drs

Ille some porte
IIIIxx X L. XVI s II drs VIII^e et XXXII^e

Sensuivent les rentes en huile appartenans a lade eglise escheues a le St Remÿ des ans XVIc quarante sept et quarante huit

Pierre DE LE CAMBRE et Jean DE LE SAFFRE

De Wallerand LE VESQUES et Jean VORSHELLE au lieu des enfans feu Paul DE HALLUIN pour rente sur leur lieu conten~ VII a VIIIc ou environ de terres, tenant au chemin de le Barre au chemin menent du Quesnoÿ a la Justice de Comines, daultre a lherit~ des hoirs Marie DE LE BECQ~ et des aultres sens, tant a lherit~ desdts enfans feu Arnould qui at eu de Marie DE HALLUIN, come~ appert par le partage ft~ entre les enfans feu Martin DE HALLUIN père dudt Paul passée pard~ Germain DE LE TOMBE nott~ le XXX^e jour de juing an XVc IIII^{xx} X, doibvent chun~ an en nature seize livres d'huile pour estre consommée en ladte eglise au pris de VIII s V drs la pinte payé en nature

Lon at prouvé q~ une pinte peise une livre

Thomas DE MANE occuppr~

De Nicolas SIX a cause de sa feme~ pour son lieu et herit~ qu'il at tenant ault chemin, a lherit~ des enffans feu Jean DE LE SAFFRE, et a lherit~ des enffans feu Arnould DU QUESNOY doibt chn~ an huit livres dhuile telle et au pris que dessus, pour lesdts deux ans payé en nature

IIII^e some neant

Recepte des rentes et arrentem~ aussy des censes et louages tant dismes, pretz que chaussée

Passe veu la moderaon~ accordé

De Jean LAMBIN brasseur tient en cens deux cens l qtron de pretz faucable apperten~ a ladte eglise rendant par an XVIII L. icy recue pour II années dult louage escheues au jour de St Remy des ans XVIc XLVII et XLVIII a raison des moderaons~ pour les pertes de guerre..... XXX f

Ladt ptie~ n'at este recue a cause des guerres

De (blanc) pour la ferme de la chaussée dudt Quesnoy dont de laquelle ladte eglise prouffite seulement ung tierch allencontre de mondt S^r DU QUESNOY rendant par chun~ an pour ledt tierch (blanc) icy pr deux années escheues au jour de St Remy desdts ans XVIc quarante sept et XLVIII

Jean LOTIGIER ou Phles DE FRETIN

De Pierre DE LE MARRE quil at acquis de Jean PLANCQUEL pour quatre cens d'arrentement quil tient de ladte eglise donné de Jacques DANIEL en rendant chun~ an XXII s icy pour les deux années de ce compte..... XLIII s

Non recue a cause des guerres

De Charles DU PUICH pour le louage de lherbe de la chimetiere dudt Quesnoy rendant par an IX d p~ icy pour deux années escheues au jour de noel des ans

De Jean MARRE et Franchois BINAULD pour la ferme de la pescherie qu'en appertient a ladte eglise soudz le grand pont dudt Quesnoy icy pr deux années escheues au jour de noel des ans XVIc XLVII et XVI XLVIII..... XL L.

De Martin LE HOUQC et la vesve Noël LE COINTRE lesquels tiennent en cense et louage la disme du Gavre appertenant a ladte eglise pour en jouir six ans continuels au rendaige de cent et VIII L. p~ par chun~ an icy pour les despouille des aoust XVIc XLVII et XLVIII V^e et VI^e année de leur bail (...) a cause des moderaons~ ftes~ recues..... IIII^{xx} VIII L.

De Gresol DE LE SAFFRE et Jean DE LE SAFFRE et Gilles LUTTIN pr la disme ditte Verliers appertenant a ladte eglise laquelle se coeulle sur la paroisse de Verlinghehem pr en jouir six ans continuels au rendaige de XX L. p~ par chun~ an icy pour les despouilles des ans XVIc XLVII et XLVIII III^e et IIII^e année de leur bail a cause de la moderaon~ recue..... XX L.

De Martin DE HALLUIN et Jean LE PLAT et Jacques GALLOIS pour la disme de la Croiserie appertenant a ladte eglise qu'ils tiennent pour en jouir six ans continuels au rendaige de XVIII L. p~ par chun~ an icy pour les despouilles de l'an XVIc XLVII et XLVIII III^e et III^e année a cause des moderaons~ recue.... XVIII L.

Phles SIX demt~ a Vrelinghm~

De M^{re} Jean NEUHELE par achapt quil en at fait des hoirs Guillame HOCCEPIED pour XIII s de rente quil doibt par an sur VIc de terres parcidevant acquis aux hoirs Jean DESCAMPS dit Lobel tenant au chemin quy maisne de la cense des Raats au Bois du Quesnoy, qui est pour la fondaon~ dung obyt pour lame dudt DESCAMPS qui se chante environ le caresme icy pour lesdts deux ans.... XXVIII s

De Charles DU PUICH et Franchoise VIENE sa feme ayans acquis la maison et herit~ affté~ a la rente porté par le texte en lacquit de Hubert TAHON, se seroit obleger au prouffit de madte eglise au cours du denier seize au capital de deux cens IIII^{xx} VIII L. p~ apparu par lres~ passees pard~ auditeurs pour deux annees escheues le XVIII^e davril XVIc XLVIII et XLIX.... XXXVI L.

Jacques DE LE FORTRIE paye pour de ladte rente

Des hoirs feu Charles LE MAHIEU pour lesdtes deux années de rentes et heritieres en laq^{lle} (...)

[MANQUE DES PAGES]

Pour le testament de Marg^{tte} POTTIER vesve de Jean DU MONT..... XLII s

Pour iceluÿ de Louis PLANTFEVES.... IIII L.

Pour les testamens d'Anthoine PETRINX, Marie DOMESANT sa feme et M^{re} Phles PETRINX leur filz..... LX s

Pour le testament Marg^{tte} VANDAME feme de Jacques DESREUMAULX.... LX s

Pour iceluÿ de Pierre DERVEAU..... XL s

Pour iceluÿ de Louis LOTTIGIER filz de feu Pierre..... X s

Pour le testament de Jacques BUTIN(?) filz de feu Noël..... XL s

Pour iceluÿ de Noël GUADENNE..... IIII L.

Pour le testament du filz Louis BONDUEL..... Xs

Pour ung portefraize d'argent de Marie DU QUESNOY fille de Noël selon que l'orpeibre lat appresie et paie..... XXXIIII L.

Pour un tierch des portefraize d'argent et anneaux d'or d'Anne DU QUESNOY fille dudt Noël qu'elle at donné a ladte eglise allencontre de la chapelle St Rosaire et pauvres dudt Quesnoÿ selon pareille appresiaon~ et paiment dudt orfevre..... XV L. XVIII s III drs

Pour le testament de Marie LERMINET feme Jean DU RIEZ.... X s

Pour iceluÿ de Jeanne LE PERS feme de Jean HANNART.... LX s

Pour iceluÿ de Phles DU TOID.... XL s

Pour le testament d'Abraham DE LE PIERRE..... XX s

Pour iceluÿ de Gilles BRAINE..... XX s

Pour iceluÿ de Marie CHARLET feme de Pierre DE LOBEL..... XX s

Pour le droit de ladte eglise qui se prend sur chun~ mariage se celebrans en icelle estant de IIII s chun~ icÿ pr tous les mariages advenus en ladte eglise selon la notte et tenue durant ladt temps de ce compte icÿ en recepte.... VII L. I s VI drs

Item pour tous les pourchas faicts parmÿ ladte eglise par Robert SIEGIER second mergliseur durant la grande messe et des années de ce compte..... VII L. XIII s

Item pour tous les pourchas faicts du St Sacrement en ladte Eglise pour les ans de ce compte icÿ recu..... XIX L. V s II drs

Et pour les pourchas fts~ des tespasses en ladte eglise durant lesdtes années..... XIII L. VI s IX^e

Item pour tous les dons gratuits fats~ par les manans de ceste poisse~ apres quils ont recue le St Sacrement de laultel et ce a divers fois es jours des dimanches festes solempnelles et aultres jours ÿ compris les offrandes faictes les jours des bons vendredis de chun~ an les petites chandailles vendues les jours des ames desdts ans avecq et ÿ compris les baissemens de la Croix et des aultres desdts ans icÿ en recepte..... Ic VIII L. XI s X drs

Que at este levé et trouvé du troncq de N^{re} Dame aux Pasques de lan XVIc L..... XX s III drs

Encor levé dudt troncq aux Pasques de l'an XVIc LI..... XXXVI s VI drs

Sÿ at recue de Gilles LUTTUN et consors le pot de vin du bail de la disme de St Blaise..... XL s

Recue de Jean ROUZEE pour trois qrts de droit S^{rialle} d'ung tierch de maison et jardin conten~ en totallite VIIIc tenus de St Michiel quil at acquis des hoirs (blanc) LVILLE appresie a cincq cens livres p~ moderaon~ a lui fte~ de laultre qrt le 21^e doctobre XVIc L..... XVI L. V s

Item d'Anthoine DONZE pour le droit S^{rialle} d'ung cens de laboeurs jadis plat bois tenus de St Michiel acquis avec Martin DESCAMPS des hoirs Anne PARENT vsve Jean LEURIDAN..... V L.

Et pour le relief deu par le trespas d'icelle Anne PARENT advenu en l'an XVIc XLVIII..... VII s

Item de Thomas ROGIER pour du fien quil avoit acheté et recoeullie sur la chementiere..... LXXVII s VI drs

Item a Jacques DESREUMAULX pour du fien quil avoit acheté sur ladte chimentiere..... XXI L. X s

Item a Pierre DE LE CAMBRE pour encor du fien par luÿ acheté estant recoeullie sur ledt chimentiere..... XVII L.

Item a Gilles DE LANNOY pour encor du fien par luÿ acheté et recoeullie sur icelle chimentiere..... VI L. XV s

Item augt Gilles DE LANNOY pour encor ung mont de fien par luÿ acheté sur ladte chimentiere..... V L. XV s

Item a Jean DU QUESNOY pour encor une petite portion de fien..... XXXIX s

Item d'Anthoine LE GRAND pour divers marchez de bois venant d'icelle chimentiere..... XXXVI L. X s

Recue de Jean LAMBIN brasseur por une portion de bois provenant coe~ dessus..... XIII L. V s

Recue de Pierre BEGHIN pour des faguettes provenant de ladte chimentiere..... VI L. X s

Item recue de Noël HORNE pour douze (...)

[MANQUE DES PAGES]

Sur lesquels somes de IIII^{xx} IX L. VIII s VI drs et Ic L L. I s I dr on retue par le greffier cy dessus, ledt greffier at payé a Jacques LE BRUGNE pour des cuires dorre par ladt eglise la soe~ de quarante deux livres come~ apert par quittance icy jointe icy..... XLII L.

[Fiez(?) es mains de Monse^{gr} le marquis DU QUESNOY le surplus desdts deux somes ledt greffier Laurent(?) en datte du (1^e de 10bre 1651 – rayé) que furnÿ aux chausseurs par mondt Sr..... Ic XXVI L. VIII s VI drs

Et encor es mains de mondt Sr marquis le Ille de 10bre 1651..... LXX L. ... s VI drs] (partie rayée)

De plus ledt greff~ pour se descharger de IIII^{xx} IX L. et VIII s VI d et Ic L L. I s I d ob auroit mis es mains de mondt Sr marquis le restant des susdts deux somes portant..... Ic IIII^{xx} XVII L. X s

Sur laquelle some mondt Sr marquis auroit payé aux chausseurs pour le tiers prins allencontre de mondt Sr de la (laparant?) de la chaus~ du bourg fte~ en lan XVIc (*sic*) septante et septante et ung come en apert par quittance demeure es mains de mondt Sr le tout de..... Ic XXVII L. VII s (I qrt?)

Item paye par mondt Sr marquis aux executeur testamentaire de la vesve PASQUE vivant plombvier pour la plombe mis en œuvre a leglise..... LVIII L. III s

Aussÿ resteroit entre les mains de mondt Sr marquis la some de XI L. XIX s VI drs (*XI L. si on compte !*)

Laquelle some at esté renvoye au compte de Jean LAMBIN(?) des ans XVIc soixante et ung et soixante deux.

Icÿ portant mondt Sr descharge pour ce present compte.

1664

Par achapt de feu Jacques DESPATURES sur son lieu et jardin venant de Robert DE LE DEUSLE nommé la Terre de la Chandreliere tenus de Marqte, tenant au chemin menant du Quesnoÿ a L'Insele(?) et d'aultre a lherit~ des hoirs Martin LE HOUCQ doit chun an XII drs recue pour lesdts deux ans..... II s

Anthoine JOIRES occupr~

Du Sr BAESBAUCH demeur~ a Lille par achapt des heritiers Marie DE FRETIN et Jean COISNE icelle fille de feu Gilles pour rente sur son lieu cont~ VIIc tenus du Gavre, habout~ a ladte rue tenant a la Languemarq et a lherit~ d'Arnould DUHAIZ(?) venant des hoirs Jean PLANCQUEL doit chun an XII drs recue..... 2 s

Jean LOTIGIER occupr~

De Michel CARDON par achapt qu'il en a fait de Nicolas BONTE et Milienne COUSIN sa feme sur son lieu que fut jadis a Pierre LECLUSE tenant au chemin de Comines aussÿ devant le tilleul au Quesnoÿ et a une petite pasture appartenante a Louÿs VIENNE a cause de sa feme doit chun an VI drs recue pour lesdts deux ans..... I s

Jean DE LE VALLEZ occupr~

Des hoirs Jean PARREZ fils de Chles pour VIIIc ou environ de terres tenant a l'herit~ des enffans feu Jacques PARREZ doibvent chun an XII drs et sur XIIIc encor VI drs icy pour lesdts deux ans..... III s

Pasquies BEQRT~ occupr~

De Léonare DE CHOENINCH(?) par achapt qu'il en a fait des hoirs Franchois SOIHIER(?) demt~ a Wamberchies come~ heritier de ...ar Joseph RENIE(?) venant de Gedeon BARBEZ et Catherine LE GHOUQC pour XV s de rente qu'il doit chun an sur son lieu nomez La Manerie contre les enffans Baltasart VIENNE et les enffans feu Pierre SIX pres la Justice de Quesnoÿ recue pour sedts deux ans..... XXX s

Pierre PAUX sur la moictie(?)

Des hoirs Jacques TITTECAT et les autres heritiers de feu Pierre SIX pour VII s VI drs qu'ils doibvent de rente sur leur lieu contre les enffans Baltasart VIENNE gisans au prez de la Justice et tenant a la riviere de le Deusle icy..... XV s

Ledt PAUX occupr~

De Monsieur DE DOUAY chaine~ de St Pierre en Lille venant parci devant des enffans Baltasart VIENNE pr autres VII s VI drs qu'il doit chun an sur son lieu que sur iceluÿ acquis ÿ contigüe dont parci devant n'estant(?) q'ung tenant a la riviere et au grand chemin menant dudt Quesnoÿ a la Justice recue pour lesdts ans..... XVI s

Guil~(?) DUMONT occupr~

Des enffans du sr DE LA VISCH ecuyer Sr de Nieuhove pour rente sur leur lieu et terres Desvilles contenant XI bo ou environ d'herit~ seant audt Quesnoÿ et tenus de la Srie du Gavre lesquels lieu et terres doibvent a lagte eglise VII s VI drs recue pour lesdts deux ans..... XV s

Jean DE LESPINOY occupr~

Des enffans de feu Jacques WENDEVILLE pour rente sur leur lieu des Billecocques doit~ chun an VI drs recue..... I s

Estienne DU PLONCHEL a Arnould DU BRION(?) occupr~

Des hoirs Melchior RAMERY par achat pour sa moitie et Mre Vincent TOURNEMINE pour l'autre moitie venant par achat des enfans feu Jean LE HOUCQ, venant par devant des enfans feu Pierre DE LE BARRE sur leur lieu qu'ils ont au chemin qui maigne dudit Quesnoy a la Justice de Comines et l'autre lieu appartenant ausdits hoirs Melchior tenus de Messieurs de St Pierre en Lille doivent chun an V s VIII drs recue par lesdits deux ans..... XI s III drs

Jeh~ BONDUEL occupr~

Desdits hoirs Melchior RAMERY par achat qu'il en Antoine fait ledit Melchior des hoirs Pierre BERTE pour Ils X drs de rente sur leur lieu tenant audit autre lieu icy dessus, d'autre au chemin menant vers les Bois DRut icy pour lesdits deux ans..... V s VIII drs

Jean LE PLAT demt~ a Mart~ et la vesve Gilles MONTAIGNE

De Jean TIBERGHEN demeurant a Bondus venant de Jean LE PLAT et la vesve Jacques MONTAIGNE pour rente donnée a ladite eglise sur une mesure gisant a Marcq en Baroeul venant du lez dudit Marcq a lheritier Anth~ BOUTILLIER et a la terre Monsieur DESVILLERS du loing a lheritier de ladite Daelle DES TOMBES portant chun an XX s recue pour lesdits deux ans..... XL s

De Monsieur DU QUESNOY et Monsr DOSTHOVE(?) pour III s de rente qu'ils doivent sur une mesure devant le presbitaire dudit Quesnoy et tenus de la Srie du Gavre contenant III c XXXII petites verges dont en appartient audit Sr DU QUESNOY II c XXIII verges aussi petites doivent chun an III s recue pour lesdits deux ans..... VIII s

Des hoirs Pierre AGACE pour rente qu'ils doivent sur XIII c de terres tenus de St Michiel tenant a leur jardin, d'autre a lheritier du Sr DE LA LOYRIE qu'il Antoine acquis des hoirs GHERBODE et au chemin menant du Quesnoy a la Justice de Comines doivent chun an III s III drs recue pour lesdits ans..... VI s VI drs

Desdits hoirs pour rente qu'ils doivent sur V c de jardin tenus de St Michiel tenant de deux costés a lheritier dudit Sr DE LA LOYRIE acquis come dessus doivent chun an XIII drs I partie recue par lesdits ans..... Ils II drs

Desdits hoirs rente qu'ils doivent sur X c de terres De Le Becque tenant au grand chemin menant de Warneston devant le vieux lieu laissé dudit feu Pierre aussi tenus de St Michiel, tenant au petit pretz desdits hoirs et a la voye qui maigne dudit Quesnoy vers Deullesmons doivent chun an II s III drs recue pour lesdits ans..... III s VI drs

Encor desdits hoirs sur leur lieu et jardin nomme Le Becque gisant au bout de la chaussée du Quesnoy vers Warneston contenant XII c doivent chun an Ils IX drs recue pour lesdits ans..... Vs VI drs

Desdits hoirs Jaspert DU PONCHEL par achat de Foelix LAMBERT pour rente qu'ils doivent chun an sur VII c de terres tenant au susdit chemin ausdits X c d'heritier et aussi a la voye doivent chun an XIX drs I partie icy recue pour lesdits deux ans..... III s II drs ob

Jacques LIENNART occupr~

De Jean MILLE venant des hoirs Isaacq CRESPIEN par achat qu'il en avoit fait de Paul DESCAMPS et Martinne CLARISSE sa femme sur son lieu qu'il a tenus de St Pierre en Lille pres le Bois de le Drut doit chun an V s pour lobit du Quesne recue lesdits deux ans..... X s

Des ministres des pauvres du Quesnoy pour rente que lesdits pauvres doivent a ladite eglise sur III bo de terres ou environ baillié en arrentement et les tiennent les hoirs Jean HOVELACQ et les hoirs Magne CORMONTAIGNE dict TURPIN doivent chun an XXXIII s recue par lesdits ans..... LXVI s

Et doivent XII drs de relief a la morte de lheritier

[feuille]

La vesve Jeh~ ROUZE occupresse

Du Sr Jean Bapte DE LANNOY par achapt qu'il en a fait des hoirs Nicolas VIENNE a cause de Isabeau PARMENIERS sa feme pour XIX c de terres nommées Les Estocques tenus de St Michiel doibt chun an III s recue pour lesdts ans..... VI s

De Pierre GHOMAN par achapt quil en a fait des hoirs Gilles LERNOULD pour une rente sur une mesure gisans a la Foullerie tenus de Wamberchies dict Leurengem, tenant au Toucquez des Faucquepiers et au chemin allant a Watel lieu des Clarisse doibt chun an VI drs recue pr desdts deux ans..... I s

La vesve Anthone POLLET occupresse

De Franchois WARESQUEL greff~ de la gouvernance de Lille venant par achapt des hoirs Phles et Jean LE MAHIEU sur VIIIc de terres venant par cidevant de Jean DEFFONTAINE tenus du Quesnoÿ tenant au chemin quÿ maisne du Toucquet le Leu et des deux aultres sens aux herit~ de Bon FOURMESTRAUX doibt chun an XII drs recue pour lesdts deux ans.... II s

Jean LOTIGIER

De Michiel CARDON demeur~ a Lille par achapt qu'il en a fait des hoirs Nicolas BONTE et de Helaine DE LE VAL sa feme pour VI s de rente qu'il doibt chun an sur demÿ bonnier de terres acquis de Michiel URSIN et Peronne DE HALLUIN sa feme a la charge de luy faire ses obit chun an icÿ pour lesdts ans..... XII s

Pierre PLANTFEBVES a Wimmes(?)

De Jacques PLANTFEBVES venant par cidevant de Michiel CORNIL pour VI s de rente qu'il doibt chun an sur laultre demÿ bonnier de terres acquis de Pierre COUVREUR allencontre de Nicolas BONTE venant lesdts deux demÿ bonniers de ladte Peronne DE HALLUIN pour faire ledt obit recue pour lesdts deux ans..... XII s

De Bettremieux LE GRAND venant de Mathieu LE COMTE par achapt venant de Martin WILLEM pour rente sur la portion de jardin d'iceluÿ portant chun an VII s habout~ au chemin quÿ maisne de le Houcq au Wez des Fournage et aux terres de la chapelle de Deullesmons et tenus de la Croix au Bois recue pour lesdtes années..... XIII s

Wallerand LE GRAND occupr~

Des vesve et hoirs Samuel DESVILLERS pour aultre portion de terres allencontre desdts hoirs ten~ ensemble, habout~ au chemin que dessus et tenus de la Srie de Croix au Boix doibvent pareille~ chun an VII s et n'estoit par cidevant qung lieu venant de Jacques LE HOUCQ grand père dudt Martin recue pour lesdts deux ans..... XIII s

Premiere soe~ de recepte porte..... XXX L. I S VI drs

Sensuivent les rentes justiciables apperten~ a la Srie de St Michiel patron de ladte eglise du Quesnoÿ escheante au terme de St Remÿ desdts ans XVIc soixante trois et soixante quatre.

De Jean DU TOIE a cause de Catherine LE NOIR sa feme et Jean DU TILLEUL par achapt des hoirs Phles LE NOIR pour VIc et demÿ où il y avoit ung lieu et jardin et presentement le tout a laboeurs, dont les cinq cens et demÿ leur procedant par achapt des enffans de feu ANDRIEU et laultre cent leur

rement~ par succession, tenant iceux VIc et demÿ de bize au grand chemin menant du quesnoÿ a Warneston vers escoche a lherit~ des hoirs Remÿ POUILLE vers midÿ a lherit~ des hoirs Jaspert DU PONCHEL et daultre a la piedsentente menant du Quesnoÿ a Deullesmons doibvent par an III drs icy pour lesdts deux ans..... VI drs

Des hoirs Jaspert DU PONCHEL a cause de la susdte Magne DE LESCOLE (ou CALLE?) pour IIIc de jardin et laboeurs ou il avoit ung lieu tenant ensemble haboutant de bize au grand chemin de Warneston vers escoche aulx susdts VIc et demÿ predicts vers midÿ a leurs herit~ contenant VIIc quils ont acquis de Foelix LAMBERT icÿ suivant declare dont a present lesdts IIIc et ceste acqte~ ne font qu'une masse daultre a la piedsentente de Deullesmons doibvent par an VI drs icÿ pour lesdts deux ans..... I s

Lesdts hoirs Jaspert DU PONCHEL pour VIIc tant jardin que laboeurs tenant au grand chein~ et a leurs terres susdts et vers midÿ aulx herit~ cÿ apres declarees daultre a la susdte piedsentente de Deullesmons doibvent par an III drs ob icÿ..... VI drs

Lesdts hoirs Jaspert DU PONCHEL pour IX c XV vghes dherit~ la plus grande ptie~ laboeur et le surplus pretz tenant de bize au grand chemin vers escoche aulx VIIc et vers bize aulx jardins des confreres, la becque entre deux et daultre a la piedsentente de Deullesmons doibvent chun an vers icÿ pour lesdts deux ans..... X drs

Teodor DE LA RUEELLE par achapt qu'il en a ft~ des hoirs Phles BOIDIN a cause de leur mere pour VIIIc en ce compr~ une motte avecq les fossees et le jardin ÿ tenant par derriere habout~ du lez de bize aux terres de Daelle HANGUART en ptie~ aulx treize cens XIX vghes de ladte laboeurs vers midÿ aulx cinq cens de jardin suivant declarez et au grand chemin menant dudt Quesnoÿ a Warneston et vers solleil couchant ausdtes terres de Daelle HANGUART doibt chun an VI drs icÿ..... I s

Dudt Theodore DE LA RUEELLE par achapt que dessus cinq cens de jardin habouté les IIc et demÿ vers bize allant a la happe aux IIIc XIX vghes suivant declarees, vers midÿ aux IIIc de jardin apperten~ aulx pauvres dudt Quesnoÿ, et ledt jardin estant tenu de St Michiel come~ il apert par tiltre qu'ils furent amortÿs, et au grand chemin de Warneston vers le solleil couchant aulx fossees de ladte motte, et les aultres Ic et demÿ a VIc de jardin a luÿ aperten~ venant come dessus tenu du marquisat du Quesnoÿ et audt chemin de Warneston et vers le solleil couchant aux IIIc des pauvres doibt par an II drs ob icÿ pr lesdts deux ans..... V drs

Ledt Theodore DE LA RUEELLE par achapt quil en a fait desdts hoirs Phles BOIDIN et Estienne DU PONCHEL pour IIIc XIX vghes grandes, dont ledt Theodor en Antoine Xc L vghes, et ledt DU PONCHEL le surplus tenant de bize a lherit~ desdts hoirs HANGUART vers midÿ au chemin menant de Quesnoÿ a Comines a lherit~ dudt DU PONCHEL desdts (pauvres?) et dudt DE RUEELLE cÿ devant doibvent chun an XIII drs icÿ pr lesdts deux ans..... IIs IIII drs

Martin LE COMTE occupr~

De Michiel WERMESCH par achapt des heritiers de deffunct Jean ROUSSELS filz de feu Margueritte GUESQUIERE par luy acquis de Jeanne DE HALLUIN pour IIIc de jardin nommez par cidevant La Mouchonnerie haboutant de bize au grand chemin menant du quesnoÿ a Lille par la porte de Courtraÿ, vers midÿ a ses herit~ vers France au pretz de Hennin et vers le solleil couchant a les herit~ tenu de la Srie du Gavre doibvent chun an III s icÿ pour lesdts deux ans..... VI s

Dudt Michiel WERMESCH par achapt desdts enfans encor pour IIIc de jardin nommez aussÿ la Mouchonnerie tenant ault chemin ault pretz de Hennin et aux trois cens de jardin susdts doibt chun an III s icÿ pour lesdts deux ans..... VI s

Anthoine LE PLAT occupr~

Margtte LE PLAT vesve de feu Martin HER(?)NIN laquelle fut fille de Marie DE HALLUIN par achapt qu'elle en avoit fait le XIIe de febv~ XVIc et XI de Pierre COLLART et Marie MUETTE sa feme dont l'originelle et la vente repose soulz la Srie de Wartembecq pour IXc de terres a laboeurs quÿ se prenent de midÿ en XVIIc dont le surplus et tenu de la Srie Dessauwins habout~ toute la masse vers escoche a lherit~ des hoirs Bettremieux DE HALLUIN, vers midÿ a aultre sens tenant a lherit~ de ladte Margtte LE PLAT, doibt chun an IIII drs icÿ pour lesdts deux ans..... VIII drs

Jacques DESREMAUX occupr~

Les vesve et hoirs Martin GHOBERT pour VIIc IIII vghes de terres a laboeurs tenant vers escoche aulx aultres herit~ apperten~ a iceuls vers bize a une pasture appertenance a iceux GHOBERT d'ung coing a ung pretz des vesve et hoirs Remÿ DESQUIENS aussÿ aux terres que tient Jean ROUZE et du lez de France a lherit~ apprte~ a Jean OLIVIER doibvent chun an VI drs icÿ pour lesdts deux ans..... I s

Hierosme DEMAZIER(?) occupr~

Les enfans Jean OLIVIER filz de feu Martin pr IIc de terres a laboeurs quÿ se prenent du lez de midÿ du loing d'une pieche de XIXc suivant declare et IXc le tout appertenant a iceulx enfans habout~ iceulx IIc du lez du solleil couchant au surplus de ladte pieche de IXc d'ung boult et du lez de bize ausdts VIIc IIII vghes appertendants ausdts vesve et hoirs Martin GHOBERT et vers France au grand chemin menant du Quesnoÿ a Lille doibvent chun an IIII drs ob~ icÿ pour lesdts deux ans..... IX drs

La vesve Je~ ROYE occupresse

Du Sr Jean Bapte DE LANNOY par achapt des hoirs Nicolas WINIEN(?) a cause d'Isabeau PARMENIERS sa feme pour XIXc de terres nommes les Estocques, habout~ vers France ault grand chemin menant du Quesnoÿ a Lille vers le solleil couchant du loing desdts IIc apperten~ ausdts enfans Martin OLIVIER vers bize en ptie~ ausdts VIIc IIII vghes apperten~ ausdts enfans et hoirs Martin GHOBERT, daultre vers midÿ en ptie~ aulx herit~ a present occupe par Jean ROUZE et en ptie~ a l'herit~ des hoirs Remÿ DESQUIENS doibt chun an XIII drs III pties~ icÿ pour lesdts ans..... II s III drs ob

Lesdts hoirs Remÿ DESQUIENS pour IIIc de terres a laboeurs quÿ se prenent hors d'une pieche de Vc dont laultre cent est du lez de bize et tenus du marquisat du Quesnoÿ, haboutant lesdts Vc du lez de France ault grand chemin de solleil couchant ausdts XIXc nommes les Estocques, et de deux sens ausdtes terres que tient Jean ROUZE doibvent chun an III s icÿ pour lesdts deux ans..... VI s

Gilles MIRE (LEMETTRE?) occupr~

De Jean COISNE a cause de Pasques ROUZE sa feme fille de Jean pour ung lieu manoir contenant parmÿ jardin VIIIc d'herit~ habout~ d'ung sens au chemin quÿ maisne du Quesnoÿ a Verlinghehem vers escoche a lherit~ monseigr~ dult QUESNOY daultre en ptie~ a l'her~ des enfans Jacquemaine OLIVIER fille de feu Martin et vers midÿ a lheri~ de Anthoine PETRINX doibt chun an VI drs icÿ pour lesdts deux ans..... I s

Michiel HOVELACQ filz de Pierre que fut filz de feu Jean pour ung lieu masnoir contenant parmÿ jardin VIIIc XX vghes et demÿ procedans des subnom LAIGNEL et 1 qtron~ et demÿ procedans des subnom CLARISSE, ces deux pties~ dernieres tenus de la Srie du Quesnoÿ tenant au chemin menant dudt Quesnoÿ a Verlinghehem, daultre sens vers midÿ a lherit~ des enfans feu Marie HOVELACQ sa seure et aulx terres de la Cense Despret.

Ledt HOVELAVQ pour IIIc I vghes et demÿ parmÿ jardin et laboeurs habout~ ault jardin dudt Michiel daultre sens a VIIIc XVI vghes et 1 qrt~ de terres apperten~ ault Michiel tenus dudt Quesnoÿ et aulx IIIc XXIII vghes icÿ apres declares.

Ledt Michiel HOVELACQ pour Ic XXIII vghes pcedans~ de feu Paul DE LE VOYE parmÿ jardin et laboureur~ habou~ aux susdts IIIc I vghes et demÿ et a lher~ des hoirs Marie HOVELACQ.

Ledt Michiel HOVELACQ encor pour Ic XXIII vghes procedans de Pierre DEMAZIER et Marie MILLE sa feme~ parmÿ jardin et laboeurs, habou~ aux susdt Ic XXIII vghes et aux terres desdts hoirs Marie HOVELACQ.

Les hoirs Marie HOVELACQ seure dudt Pierre laquelle fut feme a Josse LE NOIRE pour Vc XIX vghes et demÿ ou environ de terres a laboeurs tenant a ung qtron~ et demÿ predict procedans desdts du subnom CLARISSE tenus du marquisat dudt Quesnoÿ et au chemin menant dudt Quesnoÿ a Verlinghehem vers escoche a lherit~ du Sr DE MILLEVILLE par achapt des subnom DE LE FOSSE, et vers France a Vlc X vghes et II qtrons~ suivans declarees.

Je est deu relief pour la mort de lad~ Marie et Pierre HOVELACQ / Fut paye ledt relief

Lesdts hoirs Marie HOVELACQ pour Vlc X vghes et III qtrons~ seure dudt Pierre laquelle fut feme a Josse LE NOIRE pour Vlc XIX vghes et demÿ ou environ de terres a laboeurs tenant a ung qtron~ et demÿ prednt~ procedans desdts du subnom CLARISSE tenus du marquisat dudt Quesnoÿ et au chemin menant dudt Quesnoÿ a Verlinghehem vers escoche a lhert~ du Dr DE MILLEVILLE par achapt des subnoms DE LE FOSSE et vers France a Vllc X vghes et III qtrons~ suivans declares.

Lesdts hoirs Marie HOVELACQ pour Vlc X vghes et III qtrons~ de terres a laboeurs habou~ vers bize (blanc) daultre a aultres Vlc par le partage aussÿ assigne a ladte Marie.

Tous lesquels herit~ appartiennent ault Michiel et hoirs Marie HOVELACQ procedans come dict est des subnoms LAIGNEL, Pierre CLARISSE, Paul DE LE VOYE et Phles MILLE doibvent chun an I s icÿ pour lesdts ans toultes lesdtes pties~..... II s

Ledt Michiel HOVELACQ pour XIIc de laboeurs procedans par cidevant de Francois et Jean DU BOIS tenant de deux sens aux terres de la cense Despret et daultre sens auxdts VIIIc XVI vghes dudt Michiel tenus du marquisat dudt Quesnoÿ doibt chun an VI drs icÿ..... I s

Ledt Michiel HOVELACQ filz dudt Pierre par achapt quil en a fait de sa seure Marie le XVIIe jour de 7bre XVIc XXX pour Vlc procedans desdts DU BOIS achetez par Olivier BENTIN pour une seconde

[Feuillet]

Quesnoÿ poir XVIII L. VII s par an d'une annee de rente hostigee sur IIIc XVI vghes de terres le XXIIIe d'aoust XVIc XL au rachapt du denier XXXII portant Vc IIIxx VII L. III s pour la fondaon~ par luÿ faite dont les charges se raportent au cap. des mises icÿ pour deux annees escheues le XVIIe de janvier XVIc soixante et trois et soixante quatre.... XXXVI L. XIII s

Du Sr WAUVRANS au nom de la ville d'Ipres pr LXII L. X s. de rente heritiere au rachapt de mille livres p~ baillie souz la signature de COWART comis de ladte ville d'Ipres aparant LOMBART avecq plus grande some apertenante aux pauvres et a la chapelle du Rosaire dudt Quesnoÿ icÿ pour deux annees escheue le IIIe de mars XVIc soixante trois et soixante quatre..... Ic XXV L.

Dudt Sr WAUVRANS au nom d'icelle ville d'Ipres pour cent livres q~ de rente heritiere au rachapt de XVIc L. q~ baillie come dessus le XXVIIIe doctobre XVIc XLIII icÿ pour deux annees escheues le IIIe de mars XVIc soixante trois et soixante quatre..... IIc L

D'arnould DU QUESNOY pour deux annees de rente heritiere en laquelle ledt Arnould se seroit obligé au prouffict de ladte eglise portant XII L. X s par an au rachapt de deux cens livres p~ cree pardevant auditeurs du souverain bailliage de Lille le XIIIe doctobre XVIc cincqt~ cincq donnee par Jeanne DE LE FORTERIE vesve de Pierre VIENNE a charge de deux obits escheue le XIIe doctobre desdts ans LXIII et LXIII..... XXV L.

De Dominicque ROUZE et Jacqueline CAULLET sa feme pour XXV L. p~ par an de rente heritiere qu'ils doibvent au rachapt de IIIc L. p~ cree au souverain bailliage de Lille en datte du XXVIIe d'octobre XVIc soixante laquelle rente Antoine este donnee pour ladte fondaon~ faicte par feu Denise TOURNEMINE, icÿ pour lesdts deux ans escheues le XXVIIe doctobre XVIc soixante trois et soixante quatre..... L L.

V^e some..... XVIc XXXVIII L. XVII s VIII drs

Aultre recepte pour les causes que sensuivent

Des hoirs Jaspert DU PONCHEL qu'il Antoine acquis de Foelix LAMBERT pour rente qu'ils doibvent sur VIIc de terres tenus de St Michiel tenant au chemin quÿ maisne dudt Quesnoÿ a Warneston et a la piedsentente menant dudt Quesnoÿ a Deullesmons pour chanter lobit Noël BENTIN environ le mÿ aoust doibvent chun an XII s icÿ pour lesdts ans..... XXIII s

De la carité des pauvres dudt Quesnoÿ pour V s de rente qu'elle doibt prendre sur le lieu delaisse par feu Noël PLATEL sur la rente que lesdts pauvres ont hippotecqu~ venant ledt lieu pardevant de Pierre DESREUMAULX tenant aux terres dests pauvres a lherit~ des hoirs Noël DE FRETIN et au chemin de Linsels icÿ pour lesdts deux ans..... X s

Les hoirs Martin DE HALLUIN, Martin DOMESENT, Jean PLANTEFEVES et les enffans Jacques DE LA BARE

De Bettremieux et Mathieu DE HALLUIN et les enffans de feu Paul DE HALLUIN pour la moictie sur XVc, les vesve et hoirs Anthoine LE HOUCC par achapt sur XIIc, lesdts Bettremieux et Mathieu DE HALLUIN pour IIc hors de IIIc qu'ils ont acquis de Phles BILLAUD(?) et Bettremieux DE HALLUIN pr Ic reste dests IIIc pour laultre moictie pour LX s p~ de rente heritiere chun an au rachapt de LX L. p~ en quoÿ lesdtes terres sont obligees par fondaon~ en faicte par Mathieu DE HALLUIN leur frere dung obit a perpetuitez icÿ pour lesdts deux ans..... VI L.

Jean LOTIGIER

Dudt Michiel CARDON par achapt quil en a faict des hoirs feu Nicolas BONTE pour rente sur IIc de terres a sa maison gisant au Tilleul paroisse dudt Quesnoÿ portant chun an XXs et lat donna Helaine COUSIN pour faire son obit au mois de maÿ venant lesdts IIc de Pierre DE LESCLUSE a cause de ladte Helaine et en Antoine le pasteur V s et le clerccq IIII s icÿ pour lesdts deux ans..... XL s

De la pauvrete du Quesnoÿ au lieu des enffans et heritiers de feu Peronne LE MAHIEU pour III s de rente chun an que Josse GUESQUIERE Antoine fondez sur le mesme herit~ de la fondaon~ de la messe Monsr St Eloÿ et ce pour le luminaire dicelle messe icÿ pour lesdts deux ans..... VI s

De ladte pauvretez dudt Quesnoÿ pour pain vin et luminaire de la fondaon~ de douze messes de Monsr de doÿen pour deux ans quÿ se chantent a pasque premiere sepmaine..... IX L. XII s

De Marcq RENARD administrateur de la chapelle de Nre Dame du Rosaire pour pain, vin de la fondaon~ des messes de la visitaon~ Nre Dame et Nre Dame des neiges recue pour lesdts deux ans..... XXIII s

De ladte pauvreté pour pain, vin et luminaire de la fondaon~ Phles LE COINTRE..... XL s

De ladte pauvreté du Quesnoÿ pour pain, vin et luminaire de la fondaon~ Noël DU QUESNOY..... VII L.
III s

De ladte pauvreté pour pain, vin et luminaire de la fondaon~ Pierre HOVELACQ..... III L. XVI s

Desdts ministres pour pain, vin et luminaire de la fondaon~ Denise TOURNEMINE..... XXXI L. III s

VI^e some porte..... VI^e som~ LXVI L.

"Cette bilet apertin a celuÿ qui la heut a sa mains"

Recepte extraordinaire tant des dons par testamens que des pourchas faicts parmÿ ladte eglise et
aultrement.

Pour le testament de la feme Josse WERQUIN..... X s

Pour le testament de Robert LE GRAND..... III L.

Pour le testament de la feme Michiel HOVELACQ..... XX s

Pour les testament de la feme Hughes(?) LE BON battelier..... XL s

Pour le testament de Pierre SIX..... X s

Pour le testament de la feme Jean DESREUMAUX..... VI L.

Pour celuÿ d'Anthoine POLLET..... V s

Pour le testament de Jean ROUZE..... XL s

Pour celuÿ de Jean PLANTEFEBVE..... X s

Pour le testament de la vesve Jean PLANTEFEBVES..... XX s

Pour le testament de Me Jean BULLART..... XX s

Pour le testament de Plippotte DE LE DEUSLE vesve de Jean WROSQUELD(?)..... XX s

Pour le testament de la feme Maillard BENOIST..... X s

Pour la sepulture de Mre Pierre SOIHIER vivant chapelain dud Quesnoÿ..... XII L.

Pour la sepulture dudt Jean ROUZE..... XII L.

Pour la sepulture de Phlippotte BEECHMAN..... XII L.

Pour la sepulture d'Anne MALBAULT..... XII L.

Pour le droict du bon palle a l'enterr~ dudt Jean ROUZE..... VI L.

Pour le droit dult palle a l'enterr~ de ladte Phlippotte BEECHMAN..... VI L.

Pour le mesme droit dudt palle de ladte Anne MALBAULT..... VI L.

Pour le mesme droit aÿant este mis sur le tombeau dicelle Anne MALBAULT..... VI L.

Pour les droits de ladte eglise quÿ se prennent sur chun mariage se celebrans en icelle estans de IIII s
chun icÿ pour tous les mariages advenus en ladte eglise selon la notte en tenue durant ledt temps de
ce compte icÿ en recepte..... IIII L. XIX s VI drs

Item pour tous les pourchas faicts parmÿ ladte eglise par Mathieu LE GRAND second ministre durant
la grande messe des annees de ce compte..... XV L. XIII s

Item pour tous les pourchas faicts du St Sacrement en ladte eglise pour ledts ans de ce compte.....
XXVIII L. VI s VI drs

Et pour les pourchas faicts des trespases en ladte eglise durant lesdtes annees..... XXXIX L. XIII s

Pour tous les dons gratuits faicts par les manans de ceste paroisse apres qu'ils ont recue le St Sacrement de l'autel et ce a diverses fois es jours des dimanches festes solempnelles et aultres jours y comprises les offrandes les jours du bon vendredy de chun an les petites chandeilles vendues les jours des ames lesdts ans avec et y comp~ les baissements de la croix et des aultres dests ans de ce compte icy cen recepte..... Ic XXXII L. IIII s VIII drs

Qu'Antoine este levez au troncq de Nre Dame aux pasques de l'an XVIc soixante trois..... XXXIII s

Encor levez dudt troncq aulx pasques de l'an XVIc soixante quatre..... XXXII s

Item recue de Mre Toussaint SOIHIER pbr~ pour l'augmentaon~ faicte par feu Mre Pierre SOIHIER vivant pbr~ et chapelain dudt Quesnoy de la messe de Ste Cecile par luÿ fonde..... LX L.

Du Sr Ignace CARLIER baillÿ dudt Quesnoÿ pr le droict S^{rial} de IIIIc IIIIxx XIII vghes ou environ d'herit~ tenus de St Michiel des curateurs comis aux biens delaissees vaccans par Jean DU PONCHEL la some de..... IIIIxx VIII L. XIII s

Itemat recue de la vendue des bancques et pipitre provenants de ladte eglise..... XVI L.

Item a recue de Michiel HOVELACQ pour le relief deu par la morte de Pierre HOVELACQ a cause des herot~ par luÿ delaissees tenus de la S^{rie} de St Michiel..... II s

VII^e et derniere some..... IIIIc IIIIXX I L. IIII s VII drs

Totalle some de recepte porte deux milles deux cens septante trois livres XIII s VIII drs ob~

Sensuilvent les mises faictes par ledt compteur que sont a deduire qur la recepte cy devant faicte

Par quittance dud Sr Pasteur

A Mre Anthoine LE RICHE pasteur dudt Quesnoÿ pour avoir celebre les obits estans basses messes desquelles ladte eglise est charge pour deux ans finÿ au noël XVIc soixante quatre..... XII L.

Au clercq paroissial dudt lieu pour semblables sallairs desdts obits.... LXXII s

Audt pasteur pour avoir celebrez l'obit Jean CARTON au mois de janvier icy pour lesdts ans..... XII s
Et au clercq..... VI s

Audt pasteur pour avoir chantez les matines les jours de St Blaise dests ans..... XVIII s VIII drs
Et au clercq..... IX s IIII drs

Audt pasteur pour avoir chante lobit d'Adrien DU PONT..... XXXII s

Au clercq..... XVI s

Au chapelain..... VIII s

Audt pasteur pour avoir chantez l'obit Jean PLANCQUES quÿ se chante au mois de mars icy pour deux ans..... XII s

Au clerq..... VI s

Pour l'obit Helaine COUSIN qu'y se chante au mois de may icy auld pasteur pr lesdts ans..... XII s
Et au clerq..... VI s

Pour l'obit Mre Daniel HIERBELOCQ pour deux ans..... XXIII s
Au clerq..... XII s
Et au chapelain..... VIII s

Audt pasteur pour lobit des MOTTES qu'y se chante en may..... XII s
Et au clerq..... VI s

Pour l'obit Mathieu DE HALLUIN lequel se chante en 7bre auld pasteur..... XII s VIII drs
Au clerq..... XI s III drs
Et au chapelain..... VIII s

Pour l'obit Noël BENTIN qu'y se chante en aoüst pour lesdts deux ans..... XII s
Au clerq..... VI s

Pour l'obit Jean DANIEL qu'y se chante en aoust..... XII s
Au clerq..... Vis

Pour l'obit Jean LVILLE qui se chante en 10bre audt pasteur..... XII s
Au clerq..... VI s

Audt pasteur et clerq pour avoir chantez le savlez regina chun an en ladte eglise dont le pasteur en
Antoine chun an VII L. X s et le clerq LXXV s icy pour lesdts ans..... XXII L. X s

Pour l'obit de Peronne DE HALLUIN qu'y se chante en 7bre audt pasteur..... XII s
Au clerq..... VI s

Au baill'y et juges rentiers de St Michiel pour l'adjudicaon~ des bans de mars et aoust..... XX s

A Monsieur le doÿen de la crestiennete pour le renouvellem~ des sacrees huilles et visites icy pour
lesdts deux ans suivant l'ord^{ce} nouvelle de Monseig^{er} evesques de Tournay..... V L. II s

Pour le cacherele forme pour recepvoir et faire venir ens les rentes et censes deues a ladte eglise.....
LX s

Audt clerq paroissial pour avoir buez et netoÿer les linges de ladte eglise ensembles entretenu les
chandeliers icy pour lesdts deux ans..... XXXII L.

Pour l'obit et messe du St Esprit de Balduin UZILLE qu'y se chante en juillet audt pasteur..... XXIII s
Au clerq..... XII s
Au chapelain..... VIII s

Pour l'obit feu Germain DE LE TOMBE vivant greffier du Quesnoÿ qu'y se chante en avril aud
pasteur..... XXXII s
Au clerq..... XVI s
Au chapelain..... XII s

Pour l'obit Jeanne LE MAHIEU feme dudt Germain DE LE TOMBE quÿ se chante en juin aud pasteur.....
XXXII s

Au clercq..... XVI s

Au chapelain..... XII s

Pour la messe Madame St Cecile fondez par Mre Pierre SOIHIER chapelain laquelle de chante ledt
jour aud pasteur pour les deux ans..... XXXII s

Au clercq..... XVI s

Au chatelain..... XII s

Pour l'obit Jean GUESQUIERE quÿ se chante en juin audt pasteur..... XL s

Au clercq..... XX s

Et au chapelain..... XII s

Pour lobit Michiel DU FOS quÿ se chante en febvrier aud pasteur..... XL s

Au clercq..... XX s

Au chapelain..... XII s

Pour la messe de St Franchois quÿ se chante le IIIe doctobre quÿ est pour l'ame d'Anth~ LAMBIN audt
pasteur..... XL s

Au clercq..... XX s

Au chapelain..... X s

Pour la messe de le presentaon~ Nre Dame fonde par Anthonnette DE LE REUWE vesve de feu Pierre
VIENNE en premiere nopces [Feuillet]

TABLE DES PERSONNES CITEES

Pierre N.	AGACHE	12, 20	Antoine Monsieur	DECOTTIGNIES	5
Sieur Gédéon	ANDRIEU	21	Jean Gilles	DEDOUAI	19
Antoine	BAESBAUCH	19	Marie	DEFONTAINE	13, 21
Josse	BARBEZ	19	Noël	DEFRETIN	19
Philippotte	BAUVIB...	8	Sieur N.	DEFRETIN	19
Pasquier	BECQMAN	9, 10	Pierre	DEFRETIN	25
Pierre	BECQMAN	26	Sieur	DELAFOLIE	11
Maillard	BECQUART	19	Gilles	DELAFOSSE	13
Noël	BEGHIN	17	Jean Baptiste	DELAHAYE	7
Olivier	BENOIT	26	Sieur	DELAHAYE	7
Pierre	BENTIN	25, 28	Gilles	DELALOIRE	12, 20
Georges	BENTIN	13, 24	Jean Baptiste	DELANNOY	17
Marguerite	BERTHE	11, 20	Sieur	DELANNOY	12, 21, 23
Philippe	BERTIN	5	Catherine	DELAVICHTE	19
Pierre	BILLAUT	7	Jacques	DELEBARRE	7
François	BILLAUT	6, 25	Pierre	DELEBARRE	25
Michel	BILLAUT	8	Jeanne	DELEBARRE	6, 11, 20
Chrétien	BINO	15	Louis	DELEBECQUE	6
Philippe	BOBART ou ROBART	7	Marie	DELEBECQUE	6
Jean	BOGHER	7	Pierre	DELEBECQUE	14
Louis	BOIDIN	22	Pierre	DELEBECQUE	9
Nicolas	BONDUEL	20	Philippotte	DELECAMBRE	14, 14, 17
	BONDUEL	16	Robert	DELEDEULE	26
	BONTE	13, 19, 21, 25	Jacques	DELEDEULE	19
Antoine	BOUTILLER	12, 20	Jeanne	DELEFORTRIE	16
Gilles	BRAINE	16	Pasquier	DELEFORTRIE	25
Vasine	BRUNEL	6	N.	DELEFORTRIE	5, 6
Jean	BULLART	26	Mathieu	DELEFOSSE	24
Jacques	BUTIN	16	Jean	DELEFRELIN	7
Noël	BUTIN	16	Pierre	DELEMARRE	15
Péronne	CAMBIER	6	Jean	DELEMARRE	15
Nicolas	CAPON	9	Abraham	DELEMOTTE	7
Michel	CARDON	13, 19, 21, 25	Antoinette	DELEPIERRE	16
Ignace	CARLIER	27	Théodore	DELERUE	29
Jean	CARTON	27	Pierre	DELERUELLE	22
Luc	CATRY ou CATRICE	7	Madeleine	DELESCLOSE	25
Jacqueline	CAULET	25	Jean	DELESCOLLE ou DELESCALLE	22
Marie	CHARLET	16	Germain	DELESPINOY	11, 19
Denis	CHIVORET	5	Hélène	DELETOMBE	14, 28, 29
Jean	CLARICE	7	Pierre	DELEVAL	13, 21
Martine	CLARICE	12, 20	Jean	DELEVAL	5, 8
N.	CLARICE	23, 24	Jean	DELEVALLEE	19
Pierre	CLARICE	13	Jean	DELEVOYE	7
Robert	CLARICE	6	Paul	DELEVOYE	13, 24
Antoine	COISNE	11	Pierre	DELEVOYE	8
Jacques	COISNE	13	Jeanne	DELOBEL	5
Jean	COISNE	19, 23	Pierre	DELOBEL	16
Pierre	COLLART	23	N.	DELOBEL	7
Madeleine	CORMONTAIGNE dite TURPIN	12, 13, 20	Madame	DEMAILLY	8
Jean	CORNILLE	11	Philippe	DEMAILLY du QUESNOY	11, 12, 13, 14, 15, 17, 20
Marguerite	CORNILLE	6	Thomas	DEMANE	14
Michel	CORNILLE	21	Martin	DEMARCO	7
Hélène	COUSIN	25, 28	Sieur	DEMILLEVILLE	24
Maximilienne	COUSIN	19	Marion	DEMUERTE	6
Pierre	COUSIN	5	Pierre	DERVEAUX	16
Pierre	COUVREUR	21	Jacques	DESBONNETS	9
Isaac	CRESPIN	12, 20	Vincent	DESBUISSONS	8
Jacques	DANIEL	15	Jean	DESCAMPS	14, 15
Jean	DANIEL	28	Martin	DESCAMPS	17
Antoinette	DAUCHY	6	Olivier	DESCAMPS	13
Jeanne	DAUCHY	7	Paul	DESCAMPS	12, 20
Martin	DEBAILLEUL	8	Denis	DESCAMPS	13
Pierre	DEBAILLEUL	5, 6	Jacques	DESCONTS...	13
Martin	DEBEAUMARETZ	9	Jérôme	DESMAZIERES	11
Léonard	DECEUNINCQ	19	Pierre	DESMAZIERES	23
			N.	DESMAZIERES	24
				DESMOTTES	28

Jacques	DESPATURES	19	Jean	GHESQUIERE	11, 29
Pierre	DESQUIENS	14	Josse	GHESQUIERE	25
Rémy	DESQUIENS	23	Marguerite	GHESQUIERE	22
Houcette	DESRUMAUX	7	Marguerite ou Margot	GHESQUIERE	7
Jacques	DESRUMAUX	16, 17, 23	Martin	GHESQUIERE	11
Jean	DESRUMAUX	5, 7, 11, 26	N.	GHURE	10
Péronne	DESRUMAUX	7	Martin	GOBERT	23
Pierre	DESRUMAUX	25	Pierre	GOEMAN	12, 21
Demoiselle	DESTOMBES	20	Michel	GUILBERT	8
Monsieur	DEVILLERS	12, 20	Jean	HACCOU	6
Samuël	DEVILLERS	21	Pierre	HANCQUART	7
Betreumieux	DHALLUIN	23, 25	Damoiselle	HANGOUART	22
Jeanne	DHALLUIN	22	Jean	HANNART	16
Marie	DHALLUIN	14, 23	N.	HASBROUCQ	7
Martin	DHALLUIN	14, 15, 25	Pierre	HAZE	5, 6
Mathieu	DHALLUIN	25, 28	Pasquier	HELBAUT ou HERBAUT	13
Paul	DHALLUIN	14, 25	Matrone	HERMINET	7
Péronne	DHALLUIN	13, 21, 28	Martin	HERVIN	23
Ploucq?	DHALLUIN	7	Daniel	HIERBELOCQ	28
François	DOIGNIES	13	Guillaume	HOICHEPIED	15
Robine	DOLIN	7	Noël	HORNE	17
Barbe	DOMESANT	8	Catherine	HOVART	5
Marie	DOMESANT	16	Jean	HOVELACQ	6, 12, 13, 20, 23
Martin	DOMESANT	25	Marie	HOVELACQ	13, 23, 24
Antoine	DONZE	13, 17	Mathieu	HOVELACQ	6
Monsieur	DOOSTHOVE	12, 20	Michel	HOVELACQ	23, 24, 24, 26, 27
Martin	DOUE	9, 10			
François	DUBOIS	13, 24	Pierre	HOVELACQ	13, 23, 26, 27
Jacques	DUBOIS	7			
Jean	DUBOIS	13, 24	Collard	HUGUELOT	7
Lotard	DUBOIS	6	Antoine	JOIRE	19
Noël	DUBOIS	6	Péronne	JOIRE	6
Pierre ou Pierard	DUBOIS	6	Mademoiselle	LAFOLIE	8
Arnould	DUBRION	20	Jean	LAIGNEL	6
Michel	DUBRURCQ	8	N.	LAIGNEL	13, 23
Daniel	DUCHEMIN	6	Etienne	LALLEMAND	7
Jean	DUFLOCQ ou DUFLOS	9	Jean	LALLEMAND	9
Michel	DUFLOS	29	Félix	LAMBERT	12, 20, 22, 25
Arnould	DUHAIZE	19	Antoine	LAMBIN	8, 12, 13, 29
Guillaume	DUMONT	19	Jean	LAMBIN	11, 15, 17, 18
Jean	DUMONT	9, 16	Hugues	LEBON	26
Jean	DUPLIET	7	Antoine	LECLERCQ	10
Etienne	DUPONCHEL	11, 20, 22	Jacques	LECOCQ	8
Gaspard	DUPONCHEL	12, 20, 22, 25	Jean	LECOCQ	4
Jean	DUPONCHEL	27	Noël	LECOINTRE	15
Adrien	DUPONT	4, 27	Philippe	LECOINTRE	26
N.	DUPONT	3	Cornille	LECOMTE	8
Noël	DUPREZ	6	Jean	LECOMTE	11
Charles	DUPUIS	15, 16	Marie	LECOMTE	11
N.	DUQUESNE	12	Martin	LECOMTE	22
Anne	DUQUESNOY	16	Mathieu	LECOMTE	21
Arnould	DUQUESNOY	15, 25	Pierre	LECOMTE	5
Jean	DUQUESNOY	11, 17	Engherant	LEDUC	7
Marie	DUQUESNOY	16	Chrétienne	LEFEBVRE	7
Noël	DUQUESNOY	16, 26	Hacquin	LEFEBVRE	5
Roland	DUQUESNOY	7	Antoine	LEGRAND	17
Antoine	DURIBREUCQ	6	Betreumieux	LEGRAND	21
Jean	DURIEZ	16	Mathieu	LEGRAND	26
Philippe	DURIEZ	12	Robert	LEGRAND	26
Jean	DUTHILLEUL	21	Wallerand	LEGRAND	21
Jean	DUTHOIT	21	Antoine	LEHOUCQ	25
Philippe	DUTHOIT	16	Catherine	LEHOUCQ	19
François	FAUCOMPRET	10	François	LEHOUCQ	14
Bon	FOURMESTRAUX	21	Hubert	LEHOUCQ	14
Jacquemart	FOURNIER	6	Jacques	LEHOUCQ	21
Noël	GADENNE	16	Jean	LEHOUCQ	6, 8, 11, 20
Jacques	GALLOIS	15	Martin	LEHOUCQ	15, 19, 21
Hoirs	GHERBODE	12, 20	Charles	LEMAHIEU	8, 16
Barbe	GHESQUIERE	7			
Gilbert	GHESQUIERE	11			

Creton	LEMAHIEU	6	Isabeau	PARMENTIER	12, 21, 23
Gilbert	LEMAHIEU	7	N.	PASQUE	17
Jacquemine	LEMAHIEU	6	Pierre	PAUX	19
Jacques	LEMAHIEU	7	Jean	PETIT	9, 10
Jean	LEMAHIEU	6, 7, 13, 21	Antoine	PETRINCQ	10, 16, 23
Jeanne	LEMAHIEU	29	Philippe	PETRINCQ	16
Péronne	LEMAHIEU	25	Jean	PLANCQUEL	15, 19, 27
Philippe	LEMAHIEU	13, 21	Gilbert	PLANTEFEVE	7
Pierre	LEMAHIEU	6	Jacques	PLANTEFEVE	21
Ricquier	LEMAHIEU	4	Jean	PLANTEFEVE	7, 25, 26
Thomas	LEMAHIEU	3	Louis	PLANTEFEVE	8, 16
Gilles	LEMAITRE	23	Martin	PLANTEFEVE	11
François	LEMAY	7	Pierre	PLANTEFEVE	21
Jean	LEMAY	6	Nicolas	PLATEL	11
Jean	LEMESRE	11	Noël	PLATEL	25
Pierre	LEMESRE	5	Catherine	PLOUVIER	6
Catherine	LENOIR	21	Jacques	PLOUVIER	4, 7
Josse	LENOIR	10	Noël	PLOUVIER	6
Philippe	LENOIR	21	Antoine	POLLET	21, 26
Josse	LENOIRE	24	Jean	POLLET	6
Gilles	LEPERS	5, 7	Marguerite	POTTIER	16
Jeanne	LEPERS	16	Rémy	POUILLE	22
Gilles	LEPIERRE	5	François	POUILLES	14
Antoine	LEPLAT	23	Melchior	RAMERY	11, 20
Gilles	LEPLAT	12	Marc	RENARD	25
Jean	LEPLAT	15, 20, 20	Joseph	RENIER	19
Marguerite	LEPLAT	23	Thomas	ROGIER	17
Antoine	LERICHE	11, 27	Jean	ROMON	5, 7
Marie	LERMINET	16	Jean	ROUSSEL	22
Gilles	LERNOULD	12, 21	Dominique	ROUZET	25
Chrysole	LESAFFRE	15	Jean	ROUZET	12, 17, 21, 23, 23, 26
Jean	LESAFFRE	14, 15, 15	Pasque	ROUZET	23
Ambroise	LESAGE	6	Jean	ROYE	23
Hellin	LESAGE	5	Pasquier	SCREVERE	3, 5
Pierre	LESCLUSE	19	Hubert	SIGIER	11
Jacques	LESCORNET	8	Nicolas	SIX	15
Mathias	LETHIERRY	13	Philippe	SIX	15
Antoine	LETOLIER ou LETELLIER	7	Pierre	SIX	7, 19, 26
Wallerand	LEVECQUE	14	François	SOYER	19
Jean	LEWILLE	28	Pierre	SOYER	26, 27, 29
Jacques	LIENART	20	Toussaint	SOYER	27
Jean	LOTIGIER	19, 21, 25	Jean	STRUPART	9
Louis	LOTIGIER	16	Hubert	TAHON	16
Pierre	LOTIGIER	16	Créton ou Crespin	THEVELIN	6
Gilles	LUTIN	15, 17	Philippe	THEVELIN	5
Anne	MALBAUT	26	Pierre	THEVELIN	6
Marie	MALBEZIN	8	Grard	THIEULAINE	5
Antoine	MARTIN	7	Jean	TIBERGHEN	20
Clémence	MARTIN	6	Jacques	TITECAT	19
Jacques	MARTIN	8	Jeanne	TITECAT	7
Jean	MARTIN	6	Denise	TOURNEMINE	25, 26
Jeanne	MARTIN	6	Marie	TOURNEMINE	13
Michel	MARTIN	7	Vincent	TOURNEMINE	11, 20
Pierre	MARTIN	6	Michel	URSIN	13, 21
Venette	MARTIN	7	Bauduin	UZILLE ou UGILLE	28
Jean	MILLE	20	Marguerite	VANDAMME	16
Marie	MILLE	24	Jacques	VENDEVILLE	11, 19
Philippe	MILLE	13	Michel	VERMERSCHE	22
Gilles	MONTAGNE	20	Balthazar	VIENNE	19
Jacques	MONTAGNE	12, 20	Françoise	VIENNE	16
François	MUETTE	11, 14	Jossine	VIENNE	6
Marie	MUETTE	23	Louis	VIENNE	19
Jean	NEUCKELE	15	Nicolas	VIENNE	21
Jacquemine	OLIVIER	23	Pierre	VIENNE	25, 29
Jean	OLIVIER	23, 23	Nicolas	VIVIEN	12, 23
Martin	OLIVIER	6, 23, 23	Jean	VORSCHELD ou WERSQUELD	14, 26
Anne	PARENT	17	François	WARESQUIEL	21
Jean	PARENT	13	Sieur	WAUVRANS	24
Charles	PARET	19	Josse	WERQUIN	26
Jacques	PARET	19	Martin	WILLEMS	21
Jean	PARET	7, 19			